



LA FIBRE POUR TOUS

Le Département de la Charente Maritime a confié sa Délégation de Service public à Charente Maritime Très Haut Débit pour couvrir la totalité des logements en fibre optique à l'horizon 2023.

UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ DE **326 M€**

- ✓ **Financements privés :280 M€ (86%)**
- ✓ **Financements publics :46 M€ (14%)** dont:
 - Etat et Région : **34,3 M€**
 - Département : **11,7 M€**
 - Communes : **0 €**



Pour vérifier l'éligibilité de votre maison d'habitation ou local commercial, rendez-vous sur le site de Charente-Maritime Très Haut Débit :

www.charentemaritimetreshautdebit.fr

Ensuite, cliquez sur : **Tester mon éligibilité** et renseignez votre adresse ou votre numéro de téléphone fixe.

Pour plus d'information, l'onglet **Déploiement du réseau** vous permettra de suivre l'avancée du déploiement dans la commune :

Votre adresse n'est pas répertoriée ou mal référencée ?



Cliquez sur l'onglet **Déclarer mon logement** pour mettre à jour vos coordonnées.